

# FRANÇOIS D'ESCORAILLES SEIGNEUR DE MAZEROLLES A LA VINADE EN LIMOUSIN (1629-1645) <sup>(1)</sup>

J'ai tiré du fonds de Mazerolles, récemment déposé aux Archives départementales, le livre de raison de François d'Escorailles, continué par son neveu et héritier Annet, et par François, le fils de ce dernier, mais plus brièvement et irrégulièrement. D'un côté, les vinades; de l'autre, les semailles.

Je parlerai des premières.

Tout d'abord, campons le personnage.

François d'Escorailles est né en 1577, fils de Guillaume (bâtard légitimé d'autre François) et de Marie de Salers. Pour les développements généalogiques, on peut se reporter à de Ribier qui, dans ses notes sur l'histoire de la Haute-Auvergne (1929), reprises et enrichies dans son ouvrage *Gentilhommières et châteaux de la Prévôté de Mauriac* (1936), détruit une légende (la mère du bâtard), complète le Bouillet (Nobiliaire), rectifie le *Dictionnaire statistique et historique du Cantal*. En 1951, le journal *La Liberté* publiait un article sur le château de Mazerolles, reproduisant le texte de de Ribier... sans indiquer la source.

J'ajoute au dossier : François et Henry de Salers furent tous deux condamnés à mort par les *Grands Jours d'Auvergne* (2).

(1) Communication rapide (le style télégraphique s'en ressent !) présentée au Conseil d'administration de la Société de la H.-A., lors de sa réunion du 10 janvier 1969.

(2) Delalo fait remarquer que Dongois ne donne pas le prénom du seigneur de Salers condamné aux *Grands Jours* (*Dict. stat. et hist.*, t. V, p. 183). Ce ne peut être François... car sa postérité existe encore, notamment en la personne de M<sup>me</sup> de Maranzac, qui a si aimablement reçu l'historien local au château de Mazerolles. « J'étais entraîné par le charme d'une conversation instructive et spirituelle (...). Les heures s'écoulaient rapidement, et il n'en restait qu'une faible part pour la lecture des vieux titres. » Dommage ! Le baron d'Escorailles a rétabli la vérité « toujours belle », en prouvant, texte à l'appui, que c'est bien François qui a été condamné (*Rev. H.-A.*, 1913, pp. 70-72). Voici d'autres documents, issus du fonds de Mazerolles, qui prouvent que les deux Salers, Henry et François, l'ont été :

Le 31 janvier 1655, Annet d'Escorailles, chevalier seigneur baron de Mazerolles, épousait Diane-Magdelaine de Salers, fille de François de Salers. Dans un factum rédigé pour Annet contre André de La Ronade, en 1669, on lit : « Le seigneur de Salers ayant été engagé dans les procédures criminelles aux grands jours de Clermont, et contraint de quitter la Province d'Auvergne, le Lieutenant général au Baillage, ennemy juré dudit seigneur de Salers, aussi bien que de l'appellant son gendre », etc...

Supplique « à Nosseigneurs du Parlement » d'Annet d'Escorailles et de son épouse

François d'Escorailles avait un frère plus jeune, Guillaume, père d'Annet, sieur de Lacoste, marié avec Catherine de Barriac (Saint-Illide) qui vivait, soit au château de Barriac, soit à Escorailles. Il ne possédait « aucun bien immeuble (...) tous ses biens estoient mobilières, consistant en obligations actives et quelques petits meubles de maison pour son usage » (3). Mort à Toul en 1635, « sous les ordres du comte de Polinhac conduisant l'arriban d'Auvergne ». Il testa en faveur de son frère, car, marié en 1625, ses enfants étaient mineurs. Par contre, à sa mort, en 1655, François d'Escorailles laissa « de grands biens de valeur de 400.000 à 500.000 livres ». Mais on l'apprend à propos d'un différend survenu entre neveux. La somme doit être « engraisée », comme disait Champeval.

François servit dans l'armée, durant sa jeunesse. Son père avait participé à toutes les guerres religieuses, dans le camp des catholiques. Il fut gentilhomme de la reine Margot. La cour connaissait bien les Scorailles. A 52 ans, retiré du service, voilà notre homme à Mazerolles, dans sa métairie.

Bâtiments : une grosse tour ronde, construite en 1579 par le père, en pleine guerre civile, dans une région troublée (4). Des bâtiments d'habitation rustiques contigus, plus anciens (on relève l'existence d'une chapelle au XIV<sup>e</sup> siècle) : cuisine, cave, greniers, inventoriés en 1673. Le corps de logis double « à costé de la tour, avec un degré à repos à quatre estages et les greniers » fut édifié en 1695, par Annet. Sur les bâtiments agricoles, peu de rensei-

(3 mars 1679) : « ...Le 21 janvier 1666, il y a eu arrest des Grands Jours tenus en Auvergne par lequel Henry de Sallers a esté condamné à mort par constumace... »

Requête de La Ronade : « ...Tous les procès que l'appelant intente tous les jours au suppliant et toutes les chicanes qu'il luy fait ne sont qu'en haine de ce que led. suppliant a tasché de faire exactement son devoir dans l'emploi dont il avoit esté honoré par lad. cour des Grands Jours pour instruire le procès extraordinaire à l'appelant et à François et Henry de Salers, père et oncle de la femme dud. appelant... » Le premier « condamné à mil livres d'amande » ; le second à mort, par arrêt des Grands Jours du 29 janvier 1666, « pour murtre, faulce monnoye et plusieurs concussions et pilieries dont les informations sont au greffe de la cour et ont esté veües par Monsieur Talon ». Au dire de La Ronade, François était « plus coupable » qu'Henry. Dans une commission du receveur général des amendes (2 décembre 1666), le second est le « feu s<sup>r</sup> baron de Salers » : donc, il est mort peu après sa condamnation. François, lui, purgea sa contumace et mourut « tranquille dans son lit plus de vingt ans après » (1733 — Anne d'Escorailles et son frère contre La Ronade). En 1674, il avait fait le service de l'arrière-ban dans les chevaux légers.

(3) Le fonds de Mazerolles n'étant pas encore inventorié, aucune référence exacte ne sera donnée.

(4) 27 décembre 1579, devant un notaire de Rilhac, marché d'ouvrage entre Guillaume d'Escorailles, seigneur de Chaussenac et de Mazerolles, et : 1<sup>o</sup> Etienne Champels, maître maçon de Saint-Cirgues en Limousin, « pour bastir et edifier une tour au lieu de Mazerolles de vingt pieds dans oeuvre, carrée par le dedans et ronde par le dehors, et les murailles de l'épaisseur requise, et garnie tout comme la tour ils ont faicte au sgr de Rilhac avec une vitz montant en ron pour servir lad. tour... » ; 2<sup>o</sup> Jean Besse, maître couvreur de la ville de Pleaux, pour couvrir la tour de tuile blanche.

gnements précis. On sait seulement qu'il existait : grange, étable, écurie.

Le tableau annuel des semailles révèle l'importance des champs, peu nombreux mais vastes, où poussent : froment, seigle, blé noir et lentilles. Quant à l'élevage, rien de sûr pour le début du siècle. En 1673 : 54 vaches laitières, 5 doublonnes, 3 paires de bœufs, une truie, 4 « hivernaires », une « cavale ». Le bétail n'augmentera guère au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais sa qualité s'améliorera, si l'on en juge par la production fromagère, quasi doublée à la montagne de « Combru » (Anglards de Salers), par l'augmentation considérable du poids des fourmes, l'importante proportion de fromages de grasse ou de printemps donnés par les prairies du domaine, bien fumées puisque la paille ne manque pas.

Sous François d'Escoraille, l'on buvait, à Mazerolles, 6 barriques de vin par an : 2.000 litres; environ 6 litres quotidiens. Le 31 octobre, veille de Toussaint, le seigneur dresse régulièrement l'état de ses provisions en viande, beurre et fromage. Il indique ce que l'on a consommé l'année précédente. Exemple, en 1628 : 3 quintaux de fromage (30 pièces), 3 « lards », un bœuf et demi (salé, dans des cuves de pierre, à la cave); « et du depuis, tué cinq lards et une vache ». Chaque année, même quantité de fromage, un ou deux bœufs (rarement des vaches); pas de moutons, comme vers Murat ou Saint-Flour.

En 1656, lorsque Annet prend la direction du domaine, il écrit : « Au mois de décembre, n'avions pas un morceau de lard ny de bœuf et fimes tuer trois pourceaux, trois bœufs et une vache. Avons encore trois fromaiges meurs et la moitié d'un autre, et trente-cinq beurres. Nous avons employé 13 cartes de sel pour saler, à 35 sols la carte (...). Les trois bœufs me coustoient 57 livres, les 8 pourceaux 80 livres. »

Tout ceci montre l'importance de la domesticité, déjà sous François d'Escorailles, et, par conséquent, celle de l'exploitation, à défaut de documents fonciers, qu'un dépouillement du fonds de Mazerolles, plus approfondi que celui auquel je me suis livré, ne manquerait pas de fournir.

Le seigneur resta célibataire. Cela ne l'empêche pas de marier, en 1637, une fille « naturelle », Catherine d'Escorailles, avec Antoine Pagès, du village de Baliergues (Anglards de Salers). Il y a donc, dans la contrée, à l'heure actuelle, des roturiers au sang noble... et qui l'ignorent !

En 1641, François d'Escorailles regrette de ne pas avoir d'enfant légitime, car un édit du roi vient de décider que tous les privilégiés et anoblis depuis trente ans seront cotisés aux tailles, à moins qu'eux, ou leurs enfants, ne servent en personne dans les

armées. Il rappelle, dans un mémoire, l'ancienneté de la noblesse de ses aïeux, malgré la bâtardise du père (on la reprocha longtemps aux Salers-Mazerolles !). « Pour pouvoir s'arroger à son lieu et place ses enfans pour faire le mesme service c'est ce qu'il feroit bien et les y pousseroit et exorteroit de bon cœur pour satisfaire à ce debvoir comme il a toujours fait lors qu'il le pouvoit faire, mais n'ayant jamais esté marié, et n'ayant pas d'enfans, il est privé d'un bien qu'il tiendroit plus cher que sa vye de voir sesdits enfans employer leur vye pour le service de sa majesté à l'imitation de ses prédécesseurs. » Il conclut avec un brin d'humour : « Tellement que le roi n'a entendu obliger à l'impossible. »

On a peut-être signalé sa verte vieillesse, son activité. Alors, il écrit qu'il est « vieux et caduc, âgé de 64 à 65 ans, et grandement afoibly d'indispositions et maladies qui luy ont déjà mis un pied dans la fosse, ayant plus de quinze ans qu'une furieuse colique et suppression d'alaine procédant de deffensions et rumes luy ont fait tenir la maison, ou a fait de si petits voïages que sca esté plustost par forme de récréation que de travail ».

Transition trouvée pour entrer dans le vif du sujet.

\*  
\*  
\*

Nous avons, nous, hauts auvergnats, toujours bu beaucoup de vin. Les voyages d'arrière-saison, au vignoble, remontent loin dans le passé. Chemin « des pipes ». Tonneaux des prêtres communalistes nettoyés sur le Gravier, à Aurillac. Impôt sur l'entrée du vin qui finance la construction ou la réparation des remparts. Vinades seigneuriales des baux à ferme. Si la Limagne alimente l'est et le nord du pays, le Rouergue et le Quercy la région d'Aurillac, c'est en Bas-Limousin que Mauriac et Salers s'approvisionnent. A telle enseigne que la barrique y contient « huit bastes de Lymosin qui font 15 setiers de Mauriac » (au lieu de 16 ailleurs), produisant 140 pintes « dite mesure coute » (?) (au lieu de 160). Donnons l'équivalent en litres : pinte = 2,37 l; baste = 41,65 l; barrique = 333,24 l.

François d'Escorailles participa, en chef, à quinze vinades, de 1629 à 1645. Après cette dernière date, jusqu'à sa mort, il laissa le soin de l'achat à des gens de confiance (5). Les « coliques » et les « rumes » avaient dû s'aggraver ! Annet en fit autant; mais nous trouvons quatre vinades seulement sous sa plume : de 1656 à 1658 (6).

(5) Ternat et Gaudy, Michel de Chaussenac et Gaudi.

(1) 1655 : « Ienvoya à la vinade Jean Donsel Daubaniac, le dimanche 22<sup>e</sup> novembre. Les bœufs le lundy. Achaptèrent à la Caminade à raison de 3 liv. 19 s. Cousta 300 liv. et 20 liv. de despense. »

1656 : « Ienvoya à la vinade Alexandre Clauzet avec la Vole, mon laquay, le mardi

Le seigneur, souvent accompagné (7), devance de quelques heures les bouviers et les chars rassemblés (de midi à quatre heures ou « la nuit ensuivant »). Il m'est impossible de préciser s'il s'agit de « boades » foncières ou féodales. Autant de chars que de barriques : de huit à dix-huit. Sur le chemin des pipes aurillacois, la charrette portait deux « poinçons ». Chaque barrique a son signe distinctif, indispensable pour indiquer la qualité du vin contenu, afin d'éviter les confusions lors de la mise en cave ou de la vente. Des lettres : A - B - C - F - G - H - L - N - M - O - T - V - Y - Z - AT. Une +, un cœur.

Les points d'achat et les vendeurs ne varient pas : coteaux bordant la Dordogne, de Beaulieu à Vayrac : Puybrun, Astaliac, Mastrat, Billac, La Caminade. Cotalou, d'Astaliac, et surtout Pierre Damichel, ou Polmeyrarie, qu'on nomme familièrement Pierre de La Caminade, avec, plus tard, son gendre (8).

Lorsque le convoi arrive à destination, par Beaulieu et Astaliac, le vin acheté est prêt à « mettre dedans ». L'appréciation de la qualité révèle la variété du plant, les aléas de la fabrication et de la maturité du raisin : rude et noir, noir et mûr, couleur de feu, rouge, bonne couleur, mûr et doux, doux et bon, clair, clair et mûr, clair et doux, presque blanc et doux, clair et vert, etc... En 1633 : noir et vert, rouge et vert, clair et vert : mauvaise année. En 1640 et 1641, les vins du Limousin étant « verts, faibles et de mauvais goût », et chers, le mauvais temps régnant de surcroît, François d'Escorailles traite avec le « sieur Blanc » qui lui apporte quatre barriques de vin du Quercy, « par dix mulets ».

Le prix de la baste varie au graphique, en dents de scie, avec tendance à l'ascension. Au long des trente années : 44 sols - 47 - 35 - 21 - 30 - 32 - 35 - 21 - 21 - 26 - 43 - 37 - 3 livres - 58 sols, « après avoir prou marchandé » - 23 sols (chute brutale) - 32 - 43 - 45 - 36 - 50 - 33 - 43 - 49 - 3 liv. 10 s. - 52 s. 6 d. - 39 - 58.

Le voyage est facile à tracer sur la carte routière : Mazerolles -

13 Xbre. Les bœufs le jeudy matin. Achaptèrent le vin à la Chaminade à raison de cinquante deux 6 deniers quatorze barriques et la despense. Le tout monte 306 liv. Et arrivèrent le mardy au soir... »

1657 : « Ienvoya à la vinade Alexandre Clauzet avec Boulade, le 12 Xbre. Ils achaptèrent le vin à la Chaminade, à raison de 39 sols dix barriques. Avec la despense, le tout monte neuf vingt deux livres. »

1658 : « Ienvoya à la vinade Alexandre Clauzet avec Pierre Richard, le 16 9bre. Achaptèrent le vin à la Chaminade à raison de 58 sols, neuf barriques. Avec la despense, le tout monte 214 liv. 30 s. Arrivèrent le 21 9bre à dix heures. »

(7) Avec Ginaliac — Avec Mre Grenier — « Prins Valans Danglars et le faure ». — Avec « Gourdi et Jehan Conil ».

(8) Se reporter à la carte d'Etat-Major. La Caminade est un hameau de Billac. Selon l'abbé Poulbrière, « il y existe encore une vieille maison qui put être le presbytère d'autrefois (en langue vulgaire du pays, caminade) » (*Dict. des paroisses du diocèse de Tulle*, 1899).

Escorailles - Hautebrousse (route de Pleaux à Argentat) - parfois Argentat. Le plus souvent, on franchit la Maronne à l'Hôpital. En suivant la rive gauche de la Dordogne, on gagne la Bitarelle (9), Altillac, Beaulieu où l'on passe la rivière. François d'Escorailles accomplit quelquefois le trajet d'une seule traite. Il couche à Escorailles (avant la mort de son frère); dîne ou couche à Hautebrousse, à Argentat, à la Bitarelle, à Astaliac. Il précède aussi le convoi, au retour.

En 1629, le 1<sup>er</sup> décembre, « jour Saint-André », « il y avoit au port de Puibrun, plus de 200 paires de bœufs pour charger vin, qui fut cause de retard ». On évitait Puibrun, qu'encombre le vin du Quercy. En 1633, « les rivières furent grandement débordées pendant nostre voyage, plust considérablement et faulsiit reposer à Labitarelle deux nuits et un jour pour attendre que la rivière de Lhospital fut passable avec que le batteau. Les barriques furent mises dedans le vendredi 25 novembre, et demeurarent huit jours qu'est trois jours plus que d'ordinaire. Les basteliers prinrent un quart de sou pour passer l'eau par barrique à Lhospital : 10 sols; à Puibrun, 8 sols 4 deniers; et le samedi 19 novembre, au port dessus Beaulieu, pour passer moy et Ginaliac, baller 18 sols ».

Le voyage dure, en moyenne, cinq jours. Parfois moins : en 1645, « fit très beau temps, sans pluie ni vent »; les barriques, parties le lundi 22 octobre, furent rapidement de retour, le jeudi 25, mais « de nuit ». En 1644, le 25 octobre, « il avoit fort négé, tant en Limosin qu'en Auvergne. Tout le Limosin estoit couvert de neige; plut aussi très fort, passâmes à gué à Lhospital ». Et le voyage emplit la semaine : du lundi 24 au samedi « deux heures de nuit » pour François d'Escorailles, au dimanche 30 après midi quant aux barriques. Neuf paires de bœufs partent le samedi 11 novembre 1650, « jour Saint-Martin », « la lune tenant ».

Les conditions atmosphériques étaient déterminantes, en automne (10). Peu d'accidents sont signalés : une roue rompue (11);

(9) Se reporter à la carte Michelin. La Bitarelle m'a fait chercher. C'est Champeval qui indique le lieu (*Le Bas-Limousin seigneurial et religieux*) : « *Habitarelle*, bâtiment ou lieu disparu sur le chemin de la rivière, à Altillac, directité Pestels, 18<sup>e</sup>. » L'érudit Limousin signale, près de là, le village de *Mauriac*, « disparu après 1516, dut prob. ce nom à ce que le monastère S Prre de Mauriac, 948, eut biens ici ». A Rilhac-Saintrie, note-t-il, au XVIII<sup>e</sup> siècle, « les vinades de Salers à Monceaux soldaient péage ». Monceaux est sur la rive droite de la Dordogne, mais, sur son territoire, et sur les deux rives, dans « le gravier et le sable », sont des vignes dont l'une dite *habitarelle* (Champeval). Donc, passage fréquenté, et de longue date, par les gens de Mauriac et de Salers.

(10) Les départs vont du 11 octobre au 25 novembre; mais prédominance pour le mois d'octobre.

(11) 1633 — « ...Coteuil pourtoit la barrique cottée A. La roue rompit et demeura à Haulte Brosse chez le beauvils de Bac, et ne fut conduit que le mercredi 14 décembre... »

le convoi fractionné (12). Un incident à Beaulieu, en 1636 : « Le B, que Murat portoit, fut jeté dans la rivière par Guilamy de la ville, qui fut condamné par les consuls à la faire sercler à ses despens. »

François d'Escorailles qui, nous l'avons vu, consomme en moyenne, avec ses gens, la moitié du vin qu'il achète, en vend tout autant. La date des ventes est inscrite devant chaque barrique. Il récupère largement ses frais. En 1632, le vin lui a coûté 21 sols la baste : il le revend 25 sols le setier : deux fois plus. Mais on le paie en seigle. Le « faure » de Salins est un client : sans doute tient-il bouchon.

Ainsi, voilà un seigneur typique, comme le XVII<sup>e</sup> siècle dut en connaître. Après une jeunesse agitée, sous les armes, ils s'installent dans leur domaine et dirigent, à métayage, l'exploitation, soigneusement. La Guerre de Trente ans et ses arrière-bans ne leur sourient pas. L'argent et les biens-fonds que François d'Escorailles laissa à son neveu furent bien employés : notamment, à l'achat de la seigneurie de Salers. Mais si l'oncle, célibataire, n'avait eu qu'un frère, de nombreuses familles apparaîtraient. Les enfants se caseront coûteusement. La fortune des Salers-Mazerolles sera maintes fois compromise. D'autant que l'hérité, par Diane, l'épouse d'Annet, fille de François de Salers, n'adoucirait pas leurs mœurs. Et c'est aussi une comparaison à établir entre François d'Escorailles, gentilhomme terrien paisible, et François et Henry de Salers, brutaux envers les censitaires, faux-monnayeurs, protecteurs de brigands dans leur repaire, condamnés pour cela aux *Grands Jours* (13).

Concluons en revenant au vin, après cette digression.

Les Salers-Escorailles n'iront plus à la vinade. Des marchands de Salers, ou de Mauriac, leur livreront du vin, le plus souvent ; mais ils iront, parfois, en faire l'emplette, à Argentat. Ils planteront une vigne à Mazerolles. La tentative mérite d'être connue.

(12) 1637 — « ...Partie des barriques vindrent le jeudi, les autres vindrent le vendredi... »

(13) Peu après la destruction du château de Salers, décidée par les *Grands Jours*, et à l'occasion d'un procès entre Annet d'Escorailles, la Ronade et les Jésuites de Mauriac, on lit dans une requête : « Les intimés n'ont point d'intérêt au rétablissement dudit château dont ils connaissent les inconvénients du temps passé. A la moindre querelle qui survient, les seigneurs de Salers canardoit les habitans de la terrasse du chasteau qui commande sur les trois principales avenues de la ville, en telle sorte qu'on ne pouvoit aller à l'église en seuretté, aussy ont-ils aprins par tradition que par l'ordre de Monseigneur le duc de Bourbon, estant présent dans la ville, sur les plaintes qu'on luy fit, ordonna la construction d'une nouvelle porte qu'on appelle la porte neufve pour par elle aller à couvert à lesglise. De plus, il est fort inutile qu'au milieu du Royaulme, et dans une province sy éloignée des frontières, il y a une forteresse qui n'a jamais servi que pour molester des habitans, donner retraite aux criminels de la province, y loger des coupes jarres et des faux monayeurs, ce qui est justifié par la procédure qui est au greffe de la cour sur laquelle est intervenu larrest de condamnation de mort y joint. »

François, fils d'Annet, écrit : L'an mille sept cent treze, et au mois de mars, j'ay commencé à planter une vigne à la terre de Rays, du plan de Madic, et environ treize cens pieds qui remplit presque la moitié de la terre où il y a environ vingt cinq ou trente arpens. » Je ne pense pas qu'elle ait beaucoup produit, ni longtemps. Aucune trace de vigne, à Mazerolles, dans les rôles fiscaux, à la veille de la Révolution.

Le transport à dos de mulet, ou de cheval, va croissant. Est-ce un signe de la dégradation des chemins, que les corvées seigneuriales n'entretiennent plus ?

Le prix de la baste est demeuré stationnaire au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, à 4 liv. 10 s. de moyenne (2 liv. au XVII<sup>e</sup>). 1712 : 5 liv.; 1746 : 4 liv. 12 s.; 1747 : 4 liv. 15 s.; 1748 : 4 liv. 5 s.; 1751 : 5 liv. 5 s.; 1754 : 3 liv. 5 s.; 1755 : 3 liv. 10 s.; 1787 : 5 liv.

Mais le prix du transport a doublé : de 10 liv. à 21 liv. par barrique; le « passage d'eau » restant à 10 sous.

Le vin du Limousin se conservait plusieurs années. En 1770, la cave de Mazerolles renferme « sept bois de barrique demy uzés, dont l'un est plein de vin de Limouzin de 1769, et un autre en contient environ deux bastes de 1766 ». Et on le vend « vieux ».

M. LEYMARIE.

ES

ciel,  
de l'e

à une  
ficiell

L  
vont  
végéta

vont  
couve

L  
subiss  
matière

au sol  
d'hum

minéra

D  
Pa  
rapide

utilisat

Pa  
une str  
du sol.

(ou MU  
sodium  
les sub

humiqu  
accéléré  
calcique  
longue,  
—  
contrain  
des mat